



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5050528

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 23/04/2025 10H43 C:004400 I:00492
V/REF : 39209
V/Email reçu le Mercredi 23/04/2025 à 10H43

SDC 'Le Robelly'
C/O REGIE PAUTET
Résidence Les Ormes
86TER, AVENUE JEAN JAURES
69800 ST PRIEST

V/REF.IMM. 14
IMMEUBLE : LE ROBELLY
46 BIS GRANDE RUE
69800 ST PRIEST

Vaulx en Velin, le 23 Mai 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N46 RUE -

MOTIF : INTERVENIR POUR UN CURAGE DES CANALISATIONS DE LA COPROPRIETE : PIEDS
DE COLONNES INTERIEURS ET RESEAU HORIZONTAL JUSQU'AU TABOURET EXTERIEUR

Donneur d'ordre : M. O. PAUTET

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 28/04/2025 A 14H00 :
CURAGE HAUTE PRESSION DES 2 RESEAUX SELON CONSIGNES
PRESENCE IMPORTANTE DE CAILLOUX DANS LE REGARD
CONTROLE ECOULEMENT - RAS
RESTITUTION DES CLES A L'AGENCE

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 29/04/25 à 07H23 M. O. PAUTET

EB LGESTION Email envoyé le 24/04/25 à 06H07 M. O. PAUTET

MERCI DE NOUS TRANSMETTRE LES COORDONNEES D'UN CONTACT SUR PLACE POUR
LA PRISE DE RDV

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage
de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5050528

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	3		Pour mémoire
3,75	H.Véhi. HP-Pompage-Refolement le 28/04	3	170,03	637,61
TOTAL H.T.				637,61
T.V.A. a 10,00%				63,76
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>701,37</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.